Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260629-2026062901-DE

COMMUNE DE LANTIC – BUDGET PRINCIPAL

DELIBERATION 2026062901

CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Nicolas HEURTEL, maire
Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025
Considérant
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CLOTURE EX PRECEDENT	PART AFFECTE A L'INVEST	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION RESULTATS PAR OPERATION ORDRE NON BUDGETAIRE (1)	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025		SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT	
INVEST	-45 146,15		137 315,00		**92 168,85 €**	**Dépenses (à saisir en positif)**	0,00 €	0,00 €	Besoin de financement si le résultat est négatif (émission d'un titre au 1068)	**92 168,85 €**
						Recettes (à saisir en positif)	0,00 €			
FONCT	351 395,47	351 000	347 883,35 €		**348 278,82 €**				Résultat de fonctionnement à affecter	**348 278,82 €**

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025		348 278,82
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (titre au 1068 en recettes d'investissement)		0,00
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		348 278,92
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 en recettes de fonctionnement au BP 2025)		278,92
Total affecté au c/ 1068 :		348 000,00
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12		
Déficit à reporter (ligne 002 en dépenses de fonctionnement)		

ort au 001 du BP 2025 (en dépenses d'investissement si – ou recettes d'investissement si +)		92 168,85

'unanimité des membres présents et représentés

Fait à Lantic
Le 29/06/2026

Délibéré par le conseil municipal
29/06/2026

Le Maire,
Nicolas HEURTEL

La secrétaire,
Céline LE DORÉ

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260629-2026062901-DE

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2026

Date de convocation 24 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 29 juin à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas HEURTEL, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Sandrine OLLIVIER, M. Thierry MICHOUX, Mme Céline LE DORÉ, Matthieu SAINT-CAST, , M. Pascal GOHARD, M. Hugues LESAGE, M. Anthony MORO, Mme Christelle BLANCHARD, Mme Soizic VALLÉE, M. Dominique HALAIS, Mme Adeline LORANT, Mme Marygold ULTRÉ, M. Ludovic COTARD, M. Jean-Jacques BRYCKAERT, M. Daniel SANTIER, Mme Géraldine JOUANY (arrivée 19h44)

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Léone LE PROVOST (procuration à Jean-Jacques Bryckaert) Mme Anne-Sophie AUDOUARD (procuration à M. Anthony MORO)

ABSENTS NON EXCUSÉS :

Madame *Céline LE DORÉ* a été nommée secrétaire de séance